

Commune d'AILLY-SUR-NOYE
Conseil Municipal du 06 avril 2022
Extrait du registre des délibérations

n° 2022-04-06-07

Date de la convocation

01/04/2022

Convoqués : 23

Présents : 16

Représentés : 4

Absents : 3

OBJET :**Finances****Budget principal**

**Création d'un service
 gratuit d'éco-navette et
 autorisation de
 préfinancement**

L'an deux mil vingt deux, le six avril à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre DURAND, Maire de la Commune.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs, Pierre DURAND, Christine BOURDELLE PATRICE, Nicolas BLIN, Catherine CATHELY WANTIEZ, Jean-Noël LECOINTE, Maryse-Corinne ROSE, Gérard LEROY, Anne-Marie LATEUR, Annie COCHET, Edith DELBEY, Patrick BERMOND, Sébastien VILLAIN, Sonia DOUAY, Céline TAMPIGNY, Marie-Hélène MARCEL, Marylène FRANZ

Étaient représentés : Vincent DAINE par Christine BOURDELLE PATRICE, Richard BENOIT par Sonia DOUAY, Pascale GIRARD par Jean-Noël LECOINTE et Frédéric PINOIT par Gérard LEROY

Étaient absents : Tristan ROUSSEL DASSONVILLE, Paulo MARCELO et Karine PAGEAU

Monsieur Jean-Noël LECOINTE est désigné secrétaire de séance

Il s'agit d'un service attendu par les habitants pour lequel la commune a mis en concurrence les concessionnaires automobiles de sorte à acquérir un véhicule 9 places 100% électrique. Monsieur le Maire rappelle que le projet a, en fin d'année 2021, fait l'objet de deux demandes de financement, l'une au titre de la DETR 2022 et l'autre au titre de la DSIL 2022.

Il précise que le soutien de l'Etat au titre de la DSIL vient d'être confirmé pour 50 000 € intégrant l'acquisition du véhicule, la fourniture et la pose de 25 points d'arrêt bus et l'aménagement d'une aire de covoiturage rue Pellieux.

Concernant la livraison du véhicule, le concessionnaire annonce un délai de 5 mois.

Après avoir oui les explications, le conseil municipal décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la commande du véhicule 9 places 100 % électrique afin qu'il soit mis en service pour la prochaine rentrée scolaire.

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme

Le Maire,
 Pierre DURAND

